



CRSAD, salle D+E de l'édifice principal
120 A chemin du Roy
Deschambault

Sont présents :

M. Pierre Baril	⇒	CRSAD
M. Michel Bérard	⇒	SAQ
M ^{me} Isabelle Demers	⇒	MAPAQ – DDSA
M. Pascal Dubreuil	⇒	Université de Montréal
M ^{me} Julie Ferland	⇒	MAPAQ – DSA
M. Pierre Giovenazzo	⇒	Université Laval
M. Olivier Hayes	⇒	Citadelle
M. Émile Houle	⇒	CRSAD
M. Stéphane Leclerc	⇒	FAQ
M ^{me} Sarah Lepage	⇒	FADQ
M. Christian Macle	⇒	Intermiel
M. Michel Malo	⇒	FADQ
M. Domingo de Oliveira	⇒	UQAM
M. Denis Pellerin	⇒	Citadelle
M. Scott Plante	⇒	FAQ
M. Nicolas Tremblay	⇒	CRSAD

1. Mot de bienvenue

M. Pierre Baril, Président de la Table filière apicole, souhaite la bienvenue aux participantes et participants. Il rappelle le rôle de la Table : avoir une concertation entre les partenaires, faire avancer les dossiers et dégager une vision d'avenir de l'apiculture au Québec.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Baril présente l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté, en modifiant l'ordre des points du CCM et de Citadelle qui sont déplacés en AM.

3. Lecture, suivi et adoption du compte-rendu du 14 décembre 2017

- Le compte rendu est adopté tel quel

4. Compte rendu de la rencontre de la Table filière du 11 septembre 2018 (lecture)

- Le compte rendu est adopté tel quel
- Agent de développement de la filière apicole : La Table filière a mandaté la FAQ pour déposer une demande d'agent de développement au programme PDS, demande déposée le 18 octobre. On attend une réponse pour janvier-février. L'agent travaillera pour la Table filière et aura pour rôle d'animer la filière.
- L'agent aurait à travailler précisément (mais pas exclusivement) sur des tâches telles que rapatrier tous les projets apicoles réalisés et les services existant, coordonner les travaux de la nouvelle planification stratégique à venir, développer des outils de communication pour pallier aux problèmes de communication actuels dans le secteur, travailler sur un plan d'action sur les services vétérinaires, sur l'apiculture urbaine et la sensibilisation du public, etc.
- Mise à jour du plan stratégique de la Table : une demande doit être déposée au programme PDS
- Un comité est nommé pour la mise à jour du plan stratégique (débuter la réflexion et remplir la demande au PDS) : Stéphane L., Nicolas T., Julie F., Isabelle D., Pascal D., Michel B. et Denis P.

Suivi : Isabelle D. lance un sondage Doodle à tous les membres du comité pour fixer une rencontre de travail en janvier

5. Dossier provincial / interprovincial santé de l'abeille

- Julie F. trace un portrait sommaire des principaux faits saillants de l'année 2018
- Christian M. : Nous avons cette année 7000 ruches en pollinisation du bleuet et sur la Côte-Nord. Aucune n'a été louée à moins de 100\$/ruche. Quand on dit qu'on envoie 700 ruches au Nouveau-Brunswick pour pollinisation, c'est autant de ruches qui ne sont pas disponibles au Québec. Au sujet du PCR, tant que c'est possible, il faut continuer à mettre de la pression. Le jour où les ontariens vont entrer au Québec pour le bleuet/canneberge, nous aurons du PCR partout. Il faut donc encore protéger les frontières du Québec, le temps n'est pas encore venu de laisser tout entrer. En ne faisant plus aucun contrôle sur le PCR, nous serons, deux ans plus tard, au même stade que l'Ontario.
- Stéphane L. : Il faut être en mesure de répondre à la demande pour la pollinisation du bleuet et de la canneberge.
- Scott P. : À la rencontre du CCM, une vétérinaire a fait une présentation où elle listait tous les comportements à mettre en place pour faire face au PCR. Suite à la présentation, plusieurs résolutions anti-PCR ont été votées. En Géorgie, les apiculteurs ont dû tout changer en raison du PCR. Toutes les régions qui n'en n'ont pas n'en veulent pas. Ce qu'on fait est une bonne chose; il faut éviter de se faire contaminer.
- Denis P. : Il faut savoir combien ça coûte par entreprise pour s'adapter au PCR, il faut être capable de démontrer le coût d'agir sur le PCR vs le coût de ne rien faire. Peut-être que l'impact de la loque américaine est aussi coûteuse que le PCR? On n'a pas la réponse. Suite à ces évaluations de coûts, on pourrait justifier davantage le budget qu'alloue le MAPAQ au

PCR.

- Pascal D. : il n'y a pas eu d'hécatombe aux États-Unis en raison du PCR. Par contre, on y parle encore de loque américaine et européenne, de varroa et de virus. Point de vue santé, l'impact est minime. On comprend tout de même qu'il faut considérer l'impact économique. Il faut travailler en prévision de son arrivée.
- Christian M : Qu'est-ce qu'on ferait si on était pris au dépourvu? Nous serions aux prises avec des hausses à miel qu'on ne pourrait pas extraire. Intermiel a mis de l'avant un projet pour se préparer en construisant un congélateur pour absorber ces hausses à miel; pour 10 000 ruches, le coût sera 160\$/ruche pour se prémunir d'un scénario catastrophe. Sans congélateur, la perte serait de 300-400\$/ruche. Ça garantit que le miel ne sera pas perdu pour plus d'une saison. La congélation est une partie du futur, elle règle aussi les problèmes de teigne, de loque européenne, de spores de nosérose.
- Stéphane L. : Les travaux doivent se poursuivre sur le PCR. La FAQ souhaite mettre sur pied un fond d'urgence, ça serait une piste de solution. La FAQ est d'accord pour avoir des outils pour chiffrer tout ça. Mais on ne peut pas se concentrer à 100% sur le PCR.

Suivi : Isabelle D. fait suivre la présentation de Julie F. à tous les membres de la Table

6. État d'avancement de la CLE en sciences apicoles de l'Université Laval (Rapport d'activités de la Chaire)

- Pierre G. rappelle les objectifs de la CLE (Former des étudiants de 1er cycle, superviser des étudiants des cycles supérieurs, activités de formation continue, projets de recherche et initier de nouveaux projets) et les partenaires (Université Laval, CRSAD, FAQ et SPBQ)
- Formation : 4 cours sont donnés, dont le cours « apidologie »
- Encadrement : direction de 5 étudiants de 2e et 3e cycle, co-direction de 6 étudiants
- Recherche : 200 000\$ ont été obtenu de l'OMAFRA, qui a ouvert un programme de subvention dédié uniquement aux abeilles. Deux projets de maîtrises seront issus de cette subvention.
- Demandes de subvention déposées : une au CRSNG et 3 au programme InnovAction. En attente de réponse.
- 2 demandes de subventions ont été refusées
- 3 publications viennent d'être acceptées : une sur les « patties » et deux sur stratiolaelaps
- L'exposition lune de miel a été retirée au mois d'octobre. On souhaite la réinstaller de façon permanente chez Intermiel.
- Participation à différentes conférences et congrès canadiens
- Participation au comité de rédaction d'un livre : Sustainable bee breeding - why and how?
- Participation au comité organisateur d'Apimondia
- Différentes distinctions académiques
- Pierre G. rappelle que son objectif est de travailler pour l'industrie afin que celle-ci avance.

Suivi : Isabelle D. fait suivre la présentation à tous les membres de la Table

7. Apimondia Montréal 2019

- Les travaux avec l'organisateur du congrès vont très bien.
- L'évènement se déroulera du 8 au 13 septembre prochain au Palais des congrès de Montréal
- Un keynote speaker sera présent tous les matins, dont le chercheur qui a œuvré sur le génome de l'abeille
- Pour chaque bloc de présentations, un chercheur a été invité.
- Il y aura des présentations en anglais, en français et en espagnol (certaines seulement en anglais). Il y aura des tables rondes, des workshops... Plus de 500 posters sont prévus. Il y aura aussi des concours de miel.
- Volet ApiExpo : l'espace plancher (4400 m²) est loué à 85%
- Les billets journaliers seront à 150\$. Pierre G. souhaite que tous les apiculteurs du Québec s'y présentent au moins une journée. C'est un incontournable et l'occasion ne se représentera pas.
- Plusieurs kiosques du Québec déjà annoncés.
- Objet promotionnel : un bijou en forme d'alvéole est déjà en vente, il a été créé en collaboration avec l'entreprise québécoise Bizou.
- Le MAPAQ a accordé 7000\$ et aura un kiosque.
- Le village Apicole, organisé par la FAQ, ne sera finalement pas à l'extérieur puisque ça rendait la gestion trop complexe (restrictions, permis...). Il sera accessible à tous. Marilène Paillard au CRSAD travaille sur le dossier. Le projet sera rentable. Stéphane L. remercie le CRSAD de l'appui pour le village apicole.
- 3 tours sont officiellement annoncés : Intermiel, Les miels d'Anicet et la Ville de Québec.
- Scott P. remercie Pierre G. pour tout le temps consacré à l'organisation d'Apimondia
- Pascal D. : S'il y a des messages à passer aux médias, Apimondia sera l'occasion. C'est le temps de préparer ces messages, ça doit se prévoir à l'avance. Il faudra passer par la FAQ et le CCM.

Suivi : Pierre G. transmet le tableau des prix d'entrée à Apimondia à Stéphane L.

8. Rapport du CCM

- Le nombre de colonies, d'apiculteur et la production de miel sont en hausse
- Les pertes hivernales aussi (32.6% cette année)
- Résumé du symposium 2012 sur la gestion des risques liés aux stocks d'abeilles
- Croissance et enjeux de l'industrie
 - 84% des reines importées proviennent de Californie. Inquiétudes sur l'abeille africanisée car il y en a dans ces régions. Il faut trouver un plan B.

- Nouveaux parasites/maladies à l'horizon : Tropilaelaps, abeilles africanisées, tai sacbrood
- Transport interprovincial des abeilles: L'accès aux producteurs de reines et nucléi est primordiale
- Expansion et diversification des marchés du miel : augmentation des exportations canadiennes. Programme de redevance de 0.01\$ la livre pour la promotion
- Étiquetage du Miel : Le CCM a réussi à éviter que le miel ait une étiquette sur la teneur en sucre à l'avant de l'emballage. Canada N.1 réservé au miel 100% Canadien
- Re-introduction du fumidil-B et transfer Formic 85% et 65%. Medi-vet a été approché, on s'attend à ce que ce soit en vente au printemps.
- Sécurité alimentaire / biosécurité
- Falsification et transbordement du miel
- Main-œuvre: Le plus gros problème des opérations commerciales

Suivi : Isabelle D. fait suivre la présentation de Scott P. à tous les membres de la Table

9. Citadelle et Promiel : évolution de la situation

- Rien de particulier à signaler depuis la dernière rencontre.

10. Rapport des comités

Biosécurité et transport - Groupe sectoriel apicole de la Stratégie de santé et bien-être des animaux : *fusion avec le comité Biosécurité de la Table filière*

- Dans les dernières années, le focus a été mis sur le transport et la gestion des essaims. Rien n'a été réalisé cette année. Les mêmes sujets ont été traités au groupe sectoriel de la Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux. Depuis trois ans Julie F. réalise qu'il y a beaucoup de similitudes entre le groupe sectoriel apicole de la Stratégie québécoise et le comité Biosécurité de la Table. Les mêmes personnes sont impliquées sur ces deux groupes. On souhaite fusionner les deux groupes. Les activités réalisées pour le comité de la Table seraient aussi faites pour le groupe sectoriel. Des comptes rendus seraient fournis au groupe de la Stratégie québécoise. Ça permettrait de faire davantage dans une année, en évitant de trop se répéter
- Christian M. souhaite participer à ce comité.
- On conserve le thème « Transport » au sein de ce comité étant donné les enjeux de biosécurité.
- Les travaux réalisés en filière seront apportés à la Stratégie québécoise.
- Proposition : fusion des deux comités; la présidence sera assurée par Julie F.
- Pierre G. propose, Christian M. seconde.

Suivi : Communiquer avec tous les membres du nouveau comité afin de fixer une rencontre téléphonique en janvier/février. Le but sera entre autres de déterminer les priorités de ce même comité.

Recherche et fonds de recherche

- Rien à signaler

Pollinisation

- Les prix ont été plus bas pour les ruches en pollinisation étant donné les prix à la baisse du bleuet.
- Inspections de la force des ruches dans les bleuetières : importante remise en question. En raison des mésententes avec les apiculteurs et dû au fait qu'il n'existe pas de charte à laquelle se référer, on ne peut aller de l'avant avec les inspections.
- Christian M. rappelle qu'on a travaillé fort pour avoir une charte de mesure de la force des ruches. La demande ayant été refusée, il est impératif de redéposer une demande de subvention pour développer une charte en fonction des températures. Les producteurs de bleuets prétendent que ce n'est pas parce qu'on a plein de cadre de couvain qu'il y aura des butineuses dans le champ; il y a un lien qui semble évident, mais les producteurs de bleuets sont intransigeants.
- Où déposer la demande : le programme AgriScience demande une contribution de 50 % de l'industrie
- Pierre B. : le projet sera monté et représenté
- Nicolas T. : il faut faire attention, c'est un service offert; ce n'est pas utilisé par la majorité des producteurs de bleuets.
- Stéphane L. : Le CRSAD va travailler sur le projet de recherche et la FAQ va renégocier le contrat de pollinisation

Suivi : Le CRSAD doit retravailler le projet (établir une charte de mesure de force des ruches) et trouver un programme pour le déposer

Compétitivité

- Rien à signaler

11. La fraude alimentaire dans le secteur apicole

- Gestion de la fraude alimentaire dans le secteur apicole : Présentation de Virginie Barrere, Associée de recherche, Analyse des risques et politiques réglementaires des aliments, Université Laval-INAF
- Le miel est le 3^e produit le plus fraudé au monde
- Différents cas de fraude sont listés dans la présentation
- Méthode de détection : Mesure du ratio d'isotopes stables et résonance magnétique nucléaire
- Actions à entreprendre : Sensibiliser les consommateurs, pénaliser les fraudeurs, standardiser les méthodes de détection, participer au référencement des miels pour que les profils des miels canadiens soient connus.
- Virginie B. souhaite recevoir des échantillons de miel québécois. Ils seront transmis en Allemagne pour développer la base de donnée sur les miels québécois/canadiens
 - Intermiel et la FAQ veulent fournir des miels afin de participer au référencement

- Pierre G. indique qu'il faut être prudent dans la cueillette des échantillons de miel, il faut s'assurer de la provenance/authenticité des échantillons

Suivi : Isabelle D. fait suivre la présentation et les coordonnées de Virginie Barrere aux membres de la Table

12. Charte de la Table filière apicole

- Le projet de règlement est présenté rapidement.
- Les membres sont invités à en prendre connaissance.
- On se doterait d'un cadre écrit.
- Christian M. est d'avis qu'une seule rencontre par année n'est pas suffisante. La période entre les réunions est longue, on oublie des dossiers et les comités ne se rencontrent pas. Avec deux réunions par année (printemps et automne), on pourrait ajouter des présentations à l'ordre du jour et on aurait davantage de temps pour approfondir les sujets. On est trop serré dans le temps. Il serait pertinent d'ajouter une rencontre au printemps, avant le début de la saison.
- Pierre B : On peut faire une réunion par année, plus générale, avec tous, mais on peut en même temps se rencontrer 3-4 fois par années pour faire avancer des dossiers précis. Ceux qui sont concernés se déplacent.
- C'est aux membres de décider s'ils veulent se rencontrer plus souvent.
- On pourrait traiter le dossier du projet de règlement dans le cadre d'une prochaine rencontre, il ne faut pas attendre à l'an prochain.

Suivi : Isabelle D. fait suivre le projet de règlement à tous les membres de la Table en demandant de commenter s'il y a lieu. Isabelle D. et Pierre B. vont colliger les commentaires et se rencontrer pour le suivi à faire.

13. Présidence de la Table filière

- Pierre B. rappelle qu'il agit à titre de Président de la Table depuis 8-9 ans; le temps est venu de laisser sa place. Les intéressés par la présidence devront se manifester à la prochaine rencontre.
- Christian M. ne sera pas candidat.
- Pierre B. ne souhaite pas quitter complètement la Table mais veut laisser la place de la présidence. C'est un bon moment pour le faire; l'atmosphère est positive.
- Christian M. ajoute que ce sera l'occasion de réviser le statut des membres.

Suivi : Avant la prochaine rencontre, Isabelle D. rappelle aux membres de la Table (via courriel) que les personnes intéressées par la présidence devront se manifester lors de la réunion.

14. Varia

- Christian M : Proposition de reconnaissance à Jocelyn Marceau. On propose la rédaction d'une lettre de la Table faisant état de sa contribution au secteur apicole. Un comité pourrait être formé pour déterminer comment souligner son apport (quel cadeau, remis lors de quel évènement, etc.). Proposition secondée par Domingo O.
- Stéphane L : Léo Buteau a reçu des remerciements officiels à l'AGA de la FAQ. On projette de souligner la contribution au secteur d'une personne à chaque année dans le cadre de l'AGA, étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de prix de reconnaissances dans le secteur.
- Rédaction de la lettre pour Jocelyn Marceau : les personnes en charge seront Isabelle D., Émile H. et Christian M.
- Il restera à déterminer dans le cadre de quel évènement sa contribution serait soulignée.

Suivi : Isabelle D. rédige le premier jet d'une lettre de remerciement, en collaboration avec Émile H. et Christian M.

15. Date de la prochaine rencontre et clôture de l'assemblée

- Fin de la rencontre à 15h15
- La date de la prochaine rencontre n'a pas été déterminée

*Préparé par Isabelle Demers
Coordonnatrice de la Table Filière apicole,
MAPAQ, Direction du développement des secteurs agroalimentaires.
Mise à jour du 20 décembre 2018*